

Liberte Politique

/

## Stasi, le pape et la laïcité

Article rédigé par *Patrice de Plunkett*, le 23 janvier 2004

Dans Le Monde du 20 janvier, Bernard Stasi se gendarme contre Jean-Paul II. Le pape, écrit-il, a tort de critiquer le projet de loi contre les signes religieux à l'école. M.

Stasi accuse Rome d'être "mal informée". La "laïcité à la française", affirme-il, "manifeste le même respect à toutes les religions".

Ce n'est pas l'avis des religions : évêques, pasteurs et rabbins estiment qu'elles sont toutes menacées par le projet de loi.

Ce n'est pas non plus l'avis d'élus de droite : Bruno Bourg-Broc (UMP) reproche au projet de "stigmatiser toutes les religions" et de jeter le soupçon sur "les convictions". Christian Vanneste (UMP) accuse le texte de "montrer du doigt les croyants". Christine Boutin (UMP) votera contre ; Jean-Dominique Paillé (UMP), Hélène Tanguy (UMP), Claude Gaillard (UMP) s'abstiendront. Marc Nesme (UMP) déclare : "L'État va trop loin, cette loi met tous les croyants dans le même paquet, elle fait de la laïcité une nouvelle religion (le laïcisme), recours d'une République dépressive qui érige de plus en plus d'interdits parce qu'elle est de moins en moins sûre d'elle-même..."

L'un des bons experts de l'intégration - Pierre Cardo (UMP) - reproche au projet de loi d'avoir "transformé une question politique en question religieuse".

Cette erreur a été commise sous l'effet de la crainte.

Le problème du voile pouvait être résolu sans déclencher un malaise général : il suffisait de constater que ce vêtement est aussi un emblème politique, et d'avoir le courage de l'interdire (à ce seul titre) dans l'enceinte des lycées et collèges. La solution s'ajustait au problème. Elle aurait eu l'approbation tacite de nombreux musulmans de France, soucieux d'éviter la politique ; elle n'avait à surmonter que la résistance de certains réseaux, encore peu soutenus.

Mais l'État n'a pas osé.

Pourquoi ? Parce que les islamistes auraient tenté quelques épreuves de force, criant que l'interdiction politique du voile visait "l'islam en tant que religion". Les affronter faisait peur ; on chercha à noyer le poisson.

Alors apparut (dans la commission Stasi, puis dans le discours de Jacques Chirac, puis dans le projet de loi) une fausse bonne idée :

- faire semblant d'avoir peur de "toutes les religions" ;
- croire désarmer les islamistes en leur disant : "Voyez, nous nous méfions autant des chrétiens et des juifs" ;
- donc s'en prendre, ostensiblement, à "tous les signes religieux".

Les autorités de l'État se mirent à répéter que des élèves chrétiens portaient "de grandes croix", aussi offensantes que les voiles. On ne pouvait en citer un seul cas ; on en chercha partout, on n'en trouva pas ;

finalement Luc Ferry (ayant dû lire une quelconque note de police obtuse) affirma que les "syro-chaldéens" de la région parisienne portaient "de grandes croix de bois" ! Enfin on pouvait alléguer l'existence de fanatiques chrétiens !

Bien entendu le ministre avait été désinformé : les chrétiens de rite assyro-chaldéen (très peu nombreux, discrets, nullement prosélytes) sont parmi les mieux intégrés des immigrés proche-orientaux, et cette soudaine publicité était injuste envers eux.

Ainsi fonctionne l'engrenage : forcé de justifier une erreur, un ministre honorable — philosophe de profession — se met dans le cas déplaisant de dénoncer une minorité ethnique. Il n'avait pas voulu cela ? Sans doute. Mais il l'a fait : et cette cafouilleuse désignation de bouc émissaire montre comment notre démocratie, dopée aux émotions, peut se retrouver persécutrice "à l'insu de son plein gré".

Jusqu'où ira-t-on pour prouver aux islamistes (seuls auteurs de troubles) que la République se méfie aussi des chrétiens ? Jusqu'à la remise en cause des aumôneries de l'enseignement public ? jusqu'à des incidents anti- religieux dans les administrations ? Dès le début de janvier, un maire - de droite - annonçait qu'il refuserait de célébrer le mariage si la future épouse portait un signe religieux... Arrière les croix d'or au cou ! Et ensuite, quoi : l'expulsion des moines du Mont Saint-Michel, deux ans après que Chirac les ait aidés à rester en place ? le retrait d'autorisation du Tro Breiz ? la mise hors-la- loi de la Bravade de Saint-Tropez et de toutes les fêtes de saint patron qui offensent la laïcité municipale ?

C'est à de telles aberrations que conduit l'idée, profondément fautive, selon laquelle il faudrait ôter toute visibilité aux chrétiens pour convaincre les musulmans d'accepter la règle du jeu laïque. Règle du jeu que l'Église, pour sa part, a faite sienne depuis plus de cent ans...

Si l'islam est étranger à cette règle, si la "République dépressive" échoue à intégrer les immigrés, si le drame israélo-palestinien vient encore envenimer les choses, la responsabilité de l'Église catholique n'y est impliquée à aucun degré — quoi qu'en pense Bernard Stasi. Celui-ci reproche au pape de dire que le nouveau laïcisme met en péril la liberté religieuse : et pourtant n'est-ce pas le cas, dès lors que "les religions" sont désignées comme des troubles potentiels à l'ordre public ?

> D'accord, pas d'accord ? Envoyez votre avis à Décryptage

>